CHARTE DE BIENTRAITANCE

Etre bientraitant, c'est adopter une démarche globale dans la prise en charge du résident, c'est promouvoir le respect de ses droits et libertés, son écoute et ses besoins.

Cela nécessite d'être dans une démarche continue de réflexion sur les pratiques et leur amélioration.

LORSQUE JE TRAVAILLE A L'ETABLISSEMENT DUFRESNE-SOMMEILLER, JE M'ENGAGE A RESPECTER AUPRES DU RESIDENT DES VALEURS TELLES QUE :

1 - DIGNITE ET CONSIDERATION :

- ✓ Reconnaitre la personne âgée en tant qu'être humain à part entière qui conserve ses droits (adopter le vouvoiement, frapper à la porte de la chambre...) ,
- ✓ Respecter :
  - ses choix personnels, ses valeurs (croyance, ses choix de vie, etc…),
  - sa pudeur, son intimité,
  - son environnement.
- ✓ Considérer sa personne dans sa globalité, avec son histoire,
- ✓ Accompagner le résident et ses proches dans la fin de vie.

2 - ECOUTE ET COMMUNICATION:

- ✓ Optimiser ma faculté d'écoute pour répondre aux demandes des résidents,
- ✓ Etablir une communication appropriée verbale et/ou non verbale,
- ✓ Associer le résident à son projet thérapeutique,
- ✓ Favoriser un discours commun entre soignant et famille auprès du résident.

3 - EMPATHIE :

- ✓ Adopter une attitude empathique tout en gardant un comportement professionnel (une distance émotionnelle).

4 – SECURITE

- ✓ Favoriser un sentiment de protection en instaurant un climat de confiance avec le résident et sa famille.
- ✓ Garantir la confidentialité des informations.
- ✓ Analyser régulièrement le degré de risque, adapter l'environnement sans porter atteinte à l'autonomie et à la liberté.

5 – TOLERANCE

- ✓ Reconnaitre la personne dans sa globalité avec son degré d'autonomie, ses réactions liées à ses diverses pathologies,
- ✓ Favoriser l'intégration et l'acceptation des règles de vie en collectivité,
- ✓ Accepter ce qui a été mis en place, même si cela est différent de nos valeurs,
- ✓ Accompagner la personne âgée dans les gestes quotidiens qu'elle est en capacité de réaliser.

6 – CONTINUITE

- ✓ Construire le projet d'accompagnement avec le résident et/ou sa famille,
- ✓ Prendre en compte les habitudes de vie du domicile réalisables en institution,
- ✓ Assurer une continuité dans le rythme de vie en maintenant des repères,
- ✓ Evaluer et prendre en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge.

7 – CONFORT

- ✓ Etre attentif à tout signe de douleur (physique et psychique) de façon à pouvoir les évaluer en équipes pluriprofessionnelles et mettre en place des réponses adaptées.